



**Visite sanitaire bovine expérimentale  
Bulletin d'informations pour les vétérinaires sanitaires n°17  
Date de publication : 14/10/2025**

**INFORMATIONS SUR LE DEROULE DES VISITES ET LA SAISIE DU QUESTIONNAIRE DE VISITE DANS  
CALYPSOVET**

---

Nous vous informons que [l'instruction technique relative à la visite sanitaire bovine](#) a été publiée au journal de BO agri le 14 octobre 2025.

La visite sanitaire bobine expérimentale :

- est gérée sur l'outil CalypsoVet (\*) ;
- se déroulera dans 60 % des cheptels de 5 bovins et plus dont vous êtes vétérinaire sanitaire du 15 octobre au 30 avril 2026 ;
- est prévue pour une durée d'une heure dans l'élevage ;
- porte sur l'évaluation de la surveillance des événements sanitaires de leur cheptel par les éleveurs ;
- nécessitera des données chiffrées qui seront mises à votre disposition via l'outil Vetappli ;
- fera l'objet d'une remontée complète des réponses de tous les questionnaires sur CalypsoVet (30% de vos élevages pour 2025 et 30% de vos élevages en 2026) ;
- fera l'objet d'un questionnaire de satisfaction des vétérinaires en 2026 ;
- vous sera rémunérée 13 AMV par visite.

*\* toutes les autres VSO sont sur le site de téléprocédure habituel*

**Outil CalypsoVet (<https://calypsovet.fr/>)**

1-Déclaration des relations « est vétérinaire sanitaire de » : en principe cette étape est réalisée. Un [tutoriel](#) est mis à disposition.

2-Choix des élevages à visiter : 30 % en 2025 et 30 % en 2026. Un [tutoriel](#) est mis à disposition. Compte-tenu du délai restreint sur la fin de l'année 2025, il sera possible de reporter en 2026 les visites non réalisées programmées en 2025 sans perte de rémunération associée.

3-Enregistrement des réponses aux questionnaires : cette fonctionnalité sera disponible à compter de novembre 2025 et vous permettra, si vous disposez d'une connexion internet, de remplir directement les réponses au cours de la visite sur ordinateur ou tablette (12 pouces ou plus).

En attendant vous pouvez réaliser les visites sur la base du questionnaire papier et du vademecum que vous retrouverez en annexe de l'instruction technique.

4- Questionnaire de satisfaction : un questionnaire de satisfaction vis-à-vis de l'expérimentation sera disponible en 2026. Chaque vétérinaire ayant saisi au moins un questionnaire de visite dans CalypsoVet sera invité à y répondre.

### **Une nouveauté : l'accès aux indicateurs de performance spécifiques à l'élevage**

Un des objectifs de cette expérimentation est de tenir compte de la demande forte d'une visite plus personnalisée à chaque élevage. Ainsi, des indicateurs de performance calculés pour chaque élevage sont mis à votre disposition et vous permettront de dérouler le questionnaire de visite avec l'éleveur. Ces indicateurs concernent la mortalité et les données de reproduction de l'exploitation.

Un tutoriel est mis à disposition pour l'accès à Vetappli et à ces indicateurs : [www.sngtv.org/vsb](http://www.sngtv.org/vsb).

Ils sont disponibles via le téléchargement gratuit de l'application VetAppli ([www.vetappli.fr](http://www.vetappli.fr) - sur ordinateur ou téléphone).

En cas de problème vous pouvez contacter l'adresse [sngtv@sngtv.org](mailto:sngtv@sngtv.org), en faisant figurer dans l'objet du mail « VSB Vetappli ».

### **Mise en paiement des visites réalisées**

Pour la mise en paiement par la DDPP, il faut **qu'une date de réalisation soit saisie et que le questionnaire de visite soit renseigné en totalité** dans CalypsoVet. Aussi afin de fluidifier la mise en paiement, nous vous recommandons d'effectuer ces actions au fur et à mesure.